



PORT AUTONOME D'ABIDJAN

Une Référence Internationale

LE DIRECTEUR GENERAL

Abidjan le 09 AVR. 2025

N^oéf 79 DG/DDP/DDhD/YM/SIS/KAF

**NOTE D'INFORMATION A TOUS
LES PERMISSIONNAIRES ET USAGERS
DE LA ZONE DU PORT DE PÊCHE.**

Je voudrais porter à l'attention des attributaires de lots et les usagers du **Port de Pêche**, du démarrage dans les prochains jours des travaux de reconstruction du **Marché aux poissons**.

Pour permettre la bonne exécution de ces travaux, un recasement des commerçants dudit marché se fera aux abords de certaines voiries et lots du **Port de Pêche**.

Je voudrais inviter l'ensemble des permissionnaires et des usagers à faciliter l'installation des commerçants sur ces différents sites.

Le Port Autonome d'Abidjan voudrait vous rassurer que toutes les dispositions ont été prises en vue de garantir la circulation des biens et des personnes en toute sécurité.

Le **Port Autonome d'Abidjan** s'excuse pour les désagréments qu'occasionneront ces travaux.

J'attache une importance particulière à la réalisation de ce projet.



H. Y. SIE